

<http://www.parisveille.info/un-an-apres-leur-greve-de-la-faim,185.html>

Paris s'éveille !

www.parisveille.info

Lilles

Un an après leur grève de la faim, les sans-papiers lillois ne désarment pas

- Le Quotidien des Sans-Papiers - L'info au quotidien - Infos -

le quotidien des sans-papiers

bulletin d'information et d'alerte

Date de mise en ligne : vendredi 25 juillet 2008

Copyright © Paris s'éveille - Tous droits réservés

Le 1er août 2007, la Bourse du Travail de Lille était évacuée et des dizaines de sans-papiers grévistes de la faim interpellés. Le 23 juillet, la traditionnelle marche du mercredi du Comité des sans-papiers (CSP 59) a été l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée.

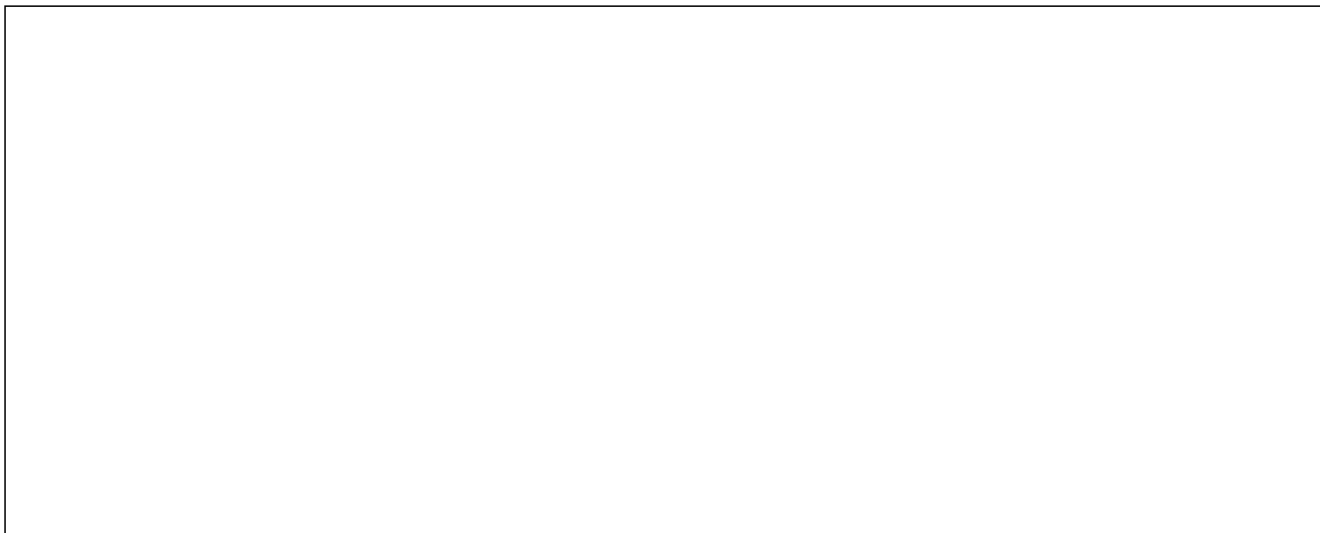


Photo Christophe Lefèbre

L'été dernier, Salim, un jeune Guinéen, a observé une grève de la faim de « 75 jours ». Hier, il marchait avec les sans-papiers en tant que... sans-papier. Amer, Salim ne compte pas parmi les 29 grévistes (sur les 56 officiellement

Un an après leur grève de la faim, les sans-papiers lillois ne désarment pas

recensés) à avoir bénéficié d'une mesure de régularisation. Le tournant du mouvement de 2007, comparé à ceux de 2003 ou de 2004, se situe à ce niveau. Cette fois-ci, les obtentions de papiers n'auront été que très partielles. Et Salim ne se voit pas reprendre un nouveau jeûne. Il veut « *trouver une solution d'intégration* », sans pouvoir clairement la préciser.

Membre de la commission juridique du CSP 59, Armand Nwatsock offre une analyse politique de l'issue du mouvement. À ses yeux, ce conflit visait également l'influence même du CSP. « *Notre mission est de rendre les sans-papiers visibles, précise le militant. Aujourd'hui, avec les expulsions, le but du gouvernement n'est pas trop un renvoi massif d'étrangers, mais de faire peur et de pousser les sans-papiers à se cacher et à rester dans la clandestinité.* » Côté action, le CSP 59 a lancé des chantiers. Il prépare un tableau récapitulatif entre les situations des grévistes de 2007 régularisés et non régularisés, « *pour montrer l'arbitraire* ». Le Comité a également saisi le médiateur de la République. Il entend réintégrer les réunions mensuelles entre services préfectoraux et associations où il ne siège plus depuis un an.

Post-scriptum :

[Source : La Voix du Nord éd. du jeudi 24.07.2008]